

Cancer colorectal : Valdoisiens, dès 50 ans, faites-vous dépister

L'Assurance Maladie, le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers d'Île-de-France (CRCDC Île-de-France) et le comité départemental de la Ligue Contre le Cancer se mobilisent pour rappeler l'importance de participer au dépistage du cancer colorectal qui demeure insuffisant dans le département.



Deuxième cancer le plus meurtrier en France avec plus de 17 000 décès annuels, le cancer colorectal peut pourtant être guéri dans 9 cas sur 10 s'il est dépisté tôt car il évolue lentement bien souvent sans symptômes. L'évolution en cancer de la lésion (polype) peut durer une dizaine d'années. Grâce au dépistage qui permet de détecter et traiter des lésions précancéreuses, il peut être évité.

Pendant tout le mois de mars, l'Assurance Maladie et ses partenaires mettent en place différentes actions de sensibilisation et d'accompagnement dont l'objectif est d'encourager la population du Val-d'Oise âgée de 50 à 74 ans à se faire dépister tous les 2 ans dans le cadre du programme de dépistage organisé, dès réception du courrier d'invitation.

Comment réaliser le test de dépistage ?

Le test de dépistage, rapide, indolore, est à réaliser chez soi. L'analyse du prélèvement est prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie sans avance de frais.

Le kit de dépistage est à retirer auprès d'un professionnel de santé (médecin généraliste, gastro-entérologue, gynécologue ou médecin exerçant dans un centre d'examens de santé) à l'occasion d'une consultation. Il peut aussi être commandé sur le [site mon kit](#) en renseignant le numéro d'invitation figurant sur le courrier. Les résultats seront disponibles en ligne.

Liens utiles
[Site Mon kit](#)